



## PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Élections sénatoriales : informations pratiques

Nancy, le 29/08/2023

**Les élections sénatoriales se tiendront le dimanche 24 septembre 2023, en préfecture de Meurthe-et-Moselle. A leur issue, quatre sénateurs seront élus pour une durée de six ans.**

Le 24 septembre 2023, un collège électoral composé des sénateurs, des députés, des conseillers régionaux élus dans le département, des conseillers départementaux et de délégués des conseils municipaux, votera pour élire les sénateurs du département. Les électeurs seront invités à se présenter ce jour entre 08H30 et 17H30 en préfecture, impérativement munis de leur convocation et d'une pièce d'identité. L'accueil des électeurs et leur orientation dans les bureaux de vote sera effectué rue Lyautey.

La déclaration préalable des candidatures est obligatoire. Les candidatures peuvent être déposées en préfecture au 6, rue Sainte Catherine :

- du lundi 4 au jeudi 7 septembre 2023 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h ;
- le vendredi 8 septembre 2023 de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

Pour déposer leurs candidatures, il est fortement conseillé aux candidats de prendre rendez-vous par courriel à l'adresse suivante : [pref-senatoriales@meurthe-et-moselle.gouv.fr](mailto:pref-senatoriales@meurthe-et-moselle.gouv.fr)

Aucun autre mode de déclaration de candidature, notamment par voie postale, par télécopie ou par message électronique, ne sera accepté.

Les documents nécessaires à la constitution d'un dossier de candidature sont accessibles sur le site internet de la préfecture :

- <https://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Elections-en-Meurthe-et-Moselle/Elections-politiques/Elections-senatoriales-2023/Documents-pour-les-candidats/Documents-pour-les-candidats>

Chaque candidat doit être inscrit sur une liste composée alternativement d'un candidat de chaque sexe, et comportant, à peine d'irrecevabilité, deux noms de plus que de sièges à pourvoir (art. L. 300 du Code électoral), soit 6 candidats pour le département de Meurthe-et-Moselle.

#### Contacts presse :

Jean-François TRITZ : 03.83.34.26.09 / 06.13.56.09.28

Maëlis RYBARCZYK : 03.83.34.26.76

### Retrouvez-nous



[meurthe-et-moselle.gouv.fr](http://meurthe-et-moselle.gouv.fr)



@prefet54



@prefet54



@prefet54



Préfet de Meurthe-et-Moselle